

Sur convocation du Maire en date du 31 octobre 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis le 7 novembre 2019 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTE EXCUSEE : Marie-Odile DEFRERE-MILLER (pouvoir à Nathalie DRON)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe RETOURNARD

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal du 3 octobre 2019

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption pour deux maisons. L'une située rue des Ormes vendue 175.500,00 € et la seconde, rue Pré le Riche vendue 315.000,00 €.

Point n°3 : Logement communal à louer

Suite au départ de la locataire du 364 rue de Mirecourt, une demande a été adressée en Mairie pour la location de ce logement. Il sera donc reloué à compter du 14 novembre 2019 pour un loyer de 450,00 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce nouveau locataire aux conditions prévues dans le bail.

Point n°4 : Indemnité de conseil au comptable du Trésor

L'indemnité de conseil est allouée au comptable du Trésor en fonction des dépenses du budget communal. Pour l'année 2019, cette indemnité est de 394,90 € soit 80% de la totalité de l'indemnité maximale. Ce que le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Point n°5 : Achat de terrain

Suite à différents échanges avec le propriétaire d'un terrain situé rue de Mirecourt section AB n°213 lieudit « Le Village », le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'achat de cette parcelle pour 30.000,00 €.

Point n°6 : Urbanisme (mise en compatibilité avec le SCOT)

Le Préfet rappelle le caractère obligatoire de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT et souhaite connaître nos intentions. Une réflexion de la commission urbanisme aura lieu lors d'une réunion prévue à cet effet le 13/11 à 20h00. Y sera également abordé le sujet de la zone humide proche des ateliers communaux car la DDT demande un complément d'informations sur la procédure de régularisation des rejets d'eau pluviales.

Point n°7 : Transfert de la compétence Eau à la CAE

Une réunion a eu lieu le 12 octobre afin d'établir clairement la situation actuelle et la situation à venir à compter du 1^{er} janvier 2020. Un communiqué de la CAE sera inséré dans le bulletin municipal aux fins de renseigner les usagers.

Point n°8 : Bulletin municipal

Le Maire présente au Conseil Municipal la page de couverture et fait un point à la fois sur les pavés publicitaires et les articles.

Informations et questions diverses

Croqueurs de pommes : une réunion organisée par le Conseil Paroissial a eu lieu et il souhaiterait réaliser à l'arrière de la maison paroissial un verger pédagogique. Une autorisation d'installer un portillon a été donnée.

Temps scolaire : le directeur académique pose la question de l'organisation du temps scolaire qui avait été établi pour 3 ans et qui se termine à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Reconduction ou pas. Un avis des conseils d'écoles doit être demandé.

Médailles communales : une réunion pour l'organisation de la remise des médailles est prévue le 11 décembre 2019 à 20h00.

Vélo à assistance électrique : un habitant a reçu une aide de 200,00 € pour l'acquisition de son vélo.

Aménagement de la forêt communale : une réunion a eu lieu ce jour en Mairie pour établir un nouveau plan d'aménagement de la forêt. Le dossier complet sera remis fin janvier 2020.

« Plan Vosges Ambition 2021 » : une réunion organisée par le Conseil Départemental aura lieu le 12 novembre 2019 à Thaon-les-Vosges.

Cérémonie du 11 novembre : messe à Mazeley à 10h00, cérémonie au monument aux Morts à 11h15 suivie du vin d'honneur à la salle des fêtes.

Nouveau prêtre : l'installation de l'Abbé Pierre-Jean DUMENIL aura lieu lors d'une messe à Girancourt le 17 novembre 2019.

Elections municipales : connaissance du chiffre de la population darnieullienne fin décembre. Début de la campagne le 2 mars.

GRDF : courrier adressé à la mairie pour le changement des compteurs gaz des bâtiments communaux.

Remerciements : courrier de Monsieur SOLTYS, Vice-Président aux sports à la CAE qui remercie la commune pour son autorisation de passage dans la forêt communale lors du trail de Bouzey du 28/09/2019.

Sainte Fleur : assemblée générale le 12 novembre 2019 à 20h30.

Association « l'Ame en Scène » : réitère sa demande d'autorisation à bénéficier de la salle des fêtes le lundi soir pour les répétitions de sa troupe de théâtre. Autorisation est donnée.

Aide financière du Conseil Départemental : un agriculteur de la commune a reçu une aide financière dans le cadre du soutien aux investissements agricoles par le département.

Les vœux du Maire : auront lieu le samedi 11 janvier à 15h00.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h00.